



## Déclaration liminaire de la FNEC-FP-FO 02 au Comité Technique Spécial Départemental du 1er février 2021

Monsieur le directeur Académique,

Après une carte scolaire 2020 marquée par des efforts pour compenser les premiers effets de la crise sanitaire que nous connaissons en particulier en milieu rural, la carte scolaire 2021 change la donne et marque le retour d'une certaine précarité !

Le contexte implique, comme l'a rappelé la **FNEC FP-FO** au comité technique ministériel du 16 décembre 2020, la création immédiate des postes nécessaires, que le ministre pourrait pourvoir en recrutant la totalité des candidats inscrits sur les listes complémentaires et en réabondant celles-ci.

D'un point de vue National, le ministère annonce 2489 créations de postes dans le 1er degré pour la rentrée de septembre 2021, créations à relativiser au regard de la suppression de 1800 postes dans le 2nd degré. Il s'agit bien pour notre ministre de déshabiller Pierre pour habiller Paul. Ces annonces ne se concrétiseront d'ailleurs par aucune création de postes dans plusieurs académies (Besançon, Corse, Dijon, Limoges, Nancy-Metz, Poitiers, Reims, Rennes, Guadeloupe, Martinique) et à peine 10 dans les académies de Clermont ou de Paris.

D'un point de vue plus local, notre académie, avec 35 créations, reçoit une dotation qui nous semble largement insuffisante surtout pour notre département de l'Aisne qui se voit gracieusement octroyer 6 postes supplémentaires pour la rentrée prochaine (Oise 19 ; Somme 10).

En effet, les orientations ministérielles sont, de facto, consommatrices de postes :

- achèvement des dédoublements de grande section en REP+ à la rentrée 2021,
- maintien à 24 élèves par classe des grandes sections non prioritaires ;
- décharges de direction supplémentaires (qui n'amélioreront le sort que d'un directeur sur trois).

Que restera-t-il pour faire baisser de manière significative les effectifs dans toutes les classes qui ne sont pas en REP, pour assurer le remplacement des personnels, pour renforcer et compléter les postes d'enseignants spécialisés des RASED au moment où l'inclusion systématique fait des ravages, pour que tous les directeurs se voient affecter des temps de décharge à la mesure de leurs besoins ?

Avec la suppression de 2000 places au concours de recrutement de professeurs des écoles depuis maintenant 3ans, le ministère préférera certainement le Cadre de la Loi de Transformation de la Fonction Publique, afin de multiplier les recours à l'embauche de contractuels et de refuser le recrutement immédiat de tous les candidats aux concours inscrits sur la liste complémentaire...

La **FNEC FP-FO 02** salue le travail effectué sur les documents préparatoires pour les rendre plus transparents. D'après notre analyse, la balance ouvertures/fermetures de -10 ETP proposée, laisse penser que de nombreux ajustements vont avoir lieu aujourd'hui lors d'échanges que nous espérons constructifs. C'est pourquoi nous avons décidé de garder ces documents confidentiels. Cependant, vous ne pourrez pas

répondre à la détresse des enseignants de nombreuses écoles et ce malgré les chiffres de baisse démographique avancés. Cette détresse a d'ailleurs été largement exprimée lors la mobilisation importante des enseignants le 26 janvier dernier.

Dans ce contexte, la **FNEC FP-FO 02** réitère ses exigences, à savoir :

- ▶ **ouverture des classes nécessaires, non aux fusions d'écoles ;**
- ▶ **aucune fermeture ; maintien de toutes les classes ;**
- ▶ **création des postes nécessaires de remplaçants, de RASED, en nombre suffisant ;**
- ▶ **ouverture et réouverture des postes et structures spécialisées ; non à l'inclusion systématique**
- ▶ **allègement des effectifs dans toutes les classes ;**
- ▶ **recrutement d'enseignants sur la liste complémentaire ; non à la généralisation des emplois contractuels ;**
- ▶ **ouverture de postes au concours à hauteur des besoins réels du terrain ;**
- ▶ **création des UPE2A à la hauteur des besoins.**